

**Outil 1 :** Comment répondre aux réticences de certains décideurs sur l'adaptation ?

**Objectif : Préparer le pilote à répondre aux réticences de certains décideurs sur l'adaptation au changement climatique**

Le décideur a besoin d'être rassuré avec cette « histoire de changement climatique » qui lui semble le plus souvent complexe, trop « scientifique », éloignée de ses préoccupations quotidiennes. Face à ce constat, le pilote devra faire preuve de pédagogie afin de l'aider à :

- Comprendre/s'appropriier les enjeux :
  - Lui fournir des preuves concrètes du changement climatique sur son territoire.
  - Lui démontrer en quoi ce changement aura des conséquences socio-économiques et environnementales significatives.
- Identifier les opportunités pour le territoire de s'engager dans l'adaptation :
  - Montrer qu'il est possible d'agir et qu'on le fait déjà.
  - Montrer que cela peut s'inscrire dans les politiques existantes.
  - Mettre en évidence les bénéfices pour le territoire et pour lui.

Sont listés ci-dessous les questionnements les plus souvent évoqués par le(s) décideur(s) vis-à-vis de la mise en place d'une politique d'adaptation au changement climatique. Ces questionnements sont donc formulés sous la forme interrogative, le pilote devant être capable d'y répondre. Les réponses suggérées ici sont des aides pour lever ces questionnements : des réponses courtes qui résument le message à passer sont proposées, suivies d'un argumentaire que le pilote pourra appuyer sur des faits concrets rapportés au territoire.

Les indications [*en italique et entre crochets*] précisent ce que doit faire le pilote pour adapter cet argumentaire à son territoire.

**Questionnement 1 : « Je ne suis pas sûr que le changement climatique aura lieu »**

Réponse : « Le changement climatique a déjà commencé au niveau global »

La planète souffre d'un réchauffement global accéléré principalement par l'activité humaine. En Catalogne, les températures moyennes annuelles ont déjà augmenté de 1,5 °C au cours des 65 dernières années, et 9 des 10 années les plus chaudes de l'histoire ont eu lieu depuis l'an 2000. De plus, les projections de la COP 21 prévoient entre 1,5 et 2 °C de réchauffement global en 2100. Voir le site Internet ECTAdapt, pour connaître les conséquences à venir sur le territoire.

**Questionnement 2 : « Je ne sais pas comment le changement climatique va affecter ma collectivité, je prendrai des mesures lorsque je verrai les effets du changement climatique sur mon territoire. »**

Réponse : « Le changement climatique, c'est déjà ici et maintenant ».

La collectivité est déjà confrontée à certains aléas du climat [*citer des aléas climatiques déjà observés sur le territoire : par exemple vagues de chaleur, sécheresses, pluies extrêmes / inondations...cf. Etape 2 pour vous aider dans cette démarche*], dont le changement climatique va augmenter la fréquence et l'intensité. Des impacts sont déjà observés [*citer des impacts identifiés grâce à l'outil 2 « Comment se faire une première idée des impacts du changement climatique sur le territoire ? » en choisissant des impacts qui « parlent » aux décideurs et détailler les conséquences observées*]. Il est important de gérer ces impacts et d'anticiper leur évolution dès à présent : dans bien des cas, plus on attendra, plus il deviendra complexe et coûteux de s'adapter.

### **Questionnement 3 : « Je ne comprends pas ce qu'est l'adaptation. »**

Réponse : « C'est une démarche qui a pour but de se préparer aux impacts inévitables du changement climatique et d'aider le territoire et les acteurs à y faire face, autant que possible. »

*[S'appuyer sur l'introduction du manuel pour avoir plus de détails sur ce qu'est l'adaptation au changement climatique.]*

### **Questionnement 4 : « L'adaptation n'apporte aucun avantage direct et immédiat à mon territoire. »**

Réponse : « Il est possible d'agir et d'obtenir des bénéfices dès maintenant. »

*[S'appuyer sur l'introduction du manuel qui présente les bénéfices directs et indirects apportés par l'adaptation au changement climatique à une collectivité.]*

### **Questionnement 5 : « Je ne vois pas l'intérêt de l'adaptation à l'échelle de ma commune : je n'ai pas les compétences, cette démarche devrait être portée par une administration d'un niveau supérieur (région, État, communauté de commune...). »**

Réponse : « Plusieurs impacts du changement climatique relèvent de la compétence de la collectivité et de la responsabilité des élus »

Les impacts du changement climatique se manifestent à l'échelle très locale (par exemple augmentation de la mortalité due à la chaleur, dégradations lors d'inondations, extension de l'aire de distribution du moustique tigre, potentiellement vecteur de maladies...). Les gérer nécessite des actions locales, spécifiques et basées sur une connaissance fine du territoire. Ces actions relèvent en partie des compétences communales (lorsqu'elles touchent par exemple à l'action sociale ou encore à l'aménagement de l'espace) [*faire le lien entre les compétences et les impacts identifiés grâce à l'outil 13 « Croiser impacts prioritaires et compétences de la collectivité »*]. Finalement, initier une démarche d'adaptation au changement climatique peut donner l'opportunité de développer un véritable projet communal, au service de la qualité de vie des habitants par exemple.

En outre, chaque niveau de collectivité dispose de leviers pour agir, au regard de ses propres compétences. Agir en faveur de l'adaptation permet de placer la collectivité dans une logique d'anticipation mais aussi de responsabilité.

**Questionnement 6 : « Je n'ai pas les ressources (humaines ou financières) ou le temps pour m'occuper de l'adaptation maintenant, je n'ai pas envie de me rajouter une contrainte supplémentaire. »**

Réponse : « Il existe de nombreux moyens pour rendre l'adaptation accessible à toutes les collectivités »

Le changement climatique renforce des problématiques déjà existantes sur le territoire [*citer par exemple des risques naturels qui deviendront plus fréquents...*] : en les gérant, on fait déjà de l'adaptation sans le savoir [*trouver un exemple d'action portée par la collectivité qui contribue à l'adaptation, en s'inspirant des exemples d'actions figurant dans l'outil 9 « Liste d'outils pédagogiques (vidéos, actions exemplaires) pour sensibiliser les acteurs »*]. La plupart du temps, les nouvelles actions d'adaptation pourront s'intégrer dans des politiques et projets existants, à ressources humaines et financières constantes. Si nous devons programmer des actions plus coûteuses, de nombreuses sources de financement peuvent être mobilisées pour mettre en œuvre le plan local d'adaptation [*s'appuyer sur l'outil 3 « Liste des sources possibles de financement sur l'adaptation »*].

**Questionnement 7 : « Je n'ai pas envie de faire peur aux populations ou aux investisseurs en abordant notre vulnérabilité au changement climatique. »**

Réponse : « S'adapter renforcera l'attractivité du territoire »

S'adapter, c'est renforcer la résilience du territoire face aux aléas du climat, aujourd'hui et à long terme : en réduisant les risques climatiques, on améliore l'attractivité du territoire. Une communication efficace permet de sensibiliser la population sans l'effrayer [*voir l'outil 8 « Quelles sont les clés pour bien communiquer ? »*] : entreprendre une démarche d'adaptation véhicule l'image d'une collectivité qui innove et agit pour ses administrés. Par ailleurs, des démarches de labellisation existent, notamment par la Convention des maires, pour mettre en valeur cette démarche.

**Questionnement 8 : « Je préfère attendre de voir ce que les collectivités planifient avant de me lancer dans l'adaptation. »**

Réponse : « De nombreuses collectivités se sont déjà lancées, y compris dans l'espace transfrontalier »

De nombreuses collectivités de toutes tailles ont déjà entamé une démarche d'adaptation [*montrer des exemples parlants de vidéos ou d'actions d'adaptation portées par d'autres collectivités figurant dans l'outil 9 « Liste d'outils pédagogiques (vidéos, actions exemplaires) pour sensibiliser les acteurs »*]. Dans l'espace catalan transfrontalier, la dynamique est lancée, et des réseaux de collectivités locales ont d'ores et déjà été créés pour échanger sur les solutions d'adaptation dans les domaines de la gestion forestière, de la gestion du littoral et du tourisme (<https://www.civiciti.com>). De plus, le projet ECTAdapt accompagne les collectivités de l'ECT qui souhaiteraient se lancer dans l'adaptation. L'introduction du manuel donne plus d'informations à ce sujet.

**Questionnement 9 : « Je prends déjà des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, je ne peux pas tout faire. »**

Réponse : « L'atténuation et l'adaptation sont des démarches complémentaires »

Lutter contre le changement climatique implique à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter. Il existe même de nombreuses synergies entre l'atténuation et l'adaptation (par exemple : la végétalisation urbaine permet de réduire l'effet îlot de chaleur, mais aussi de stocker du carbone et de réduire les besoins en rafraîchissement). Si notre commune est déjà engagée sur la réduction des gaz à effet de serre, ou plus généralement, sur des démarches environnementales, cela peut-être une opportunité à saisir pour commencer une réflexion collective sur les impacts du changement climatique et les solutions à y apporter.

**Inspiré de** : Snover, A.K., L. Whitely Binder, J. Lopez, E. Willmott, J. Kay, D. Howell, and J. Simmonds. 2007. Preparing for Climate Change: A Guidebook for Local, Regional, and State Governments. *In association with and published by ICLEI – Local Governments for Sustainability, Oakland, CA.*

<http://icleiusa.org/wp-content/uploads/2015/06/Preparing-for-Climate-Change-Adaptation-Guidebook.pdf>